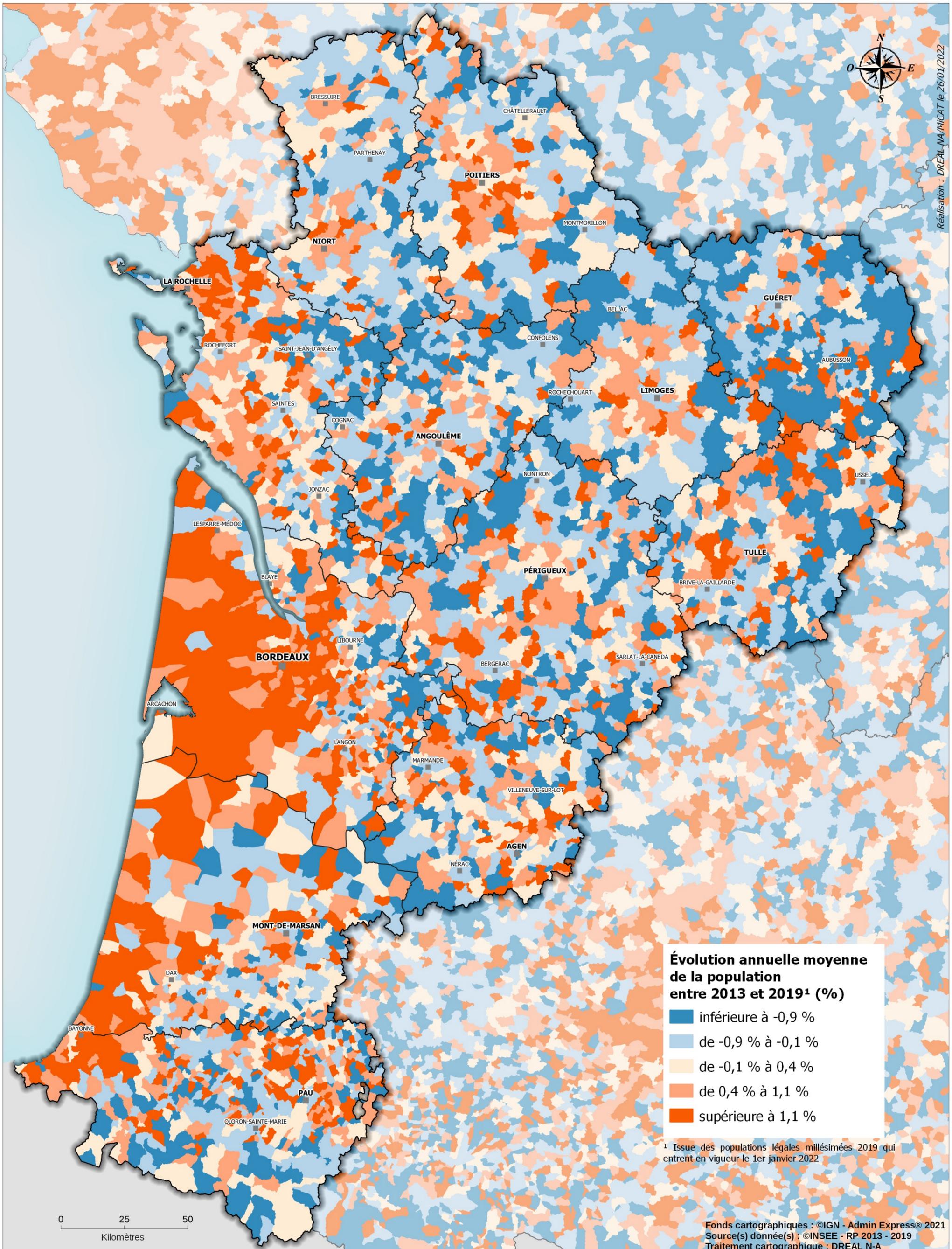


Pour prendre en compte la population communale et sa répartition dans l'espace, la nouvelle grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées. C'est l'importance de ces zones agglomérées au sein des communes qui va permettre de les caractériser (et non la densité communale habituelle).

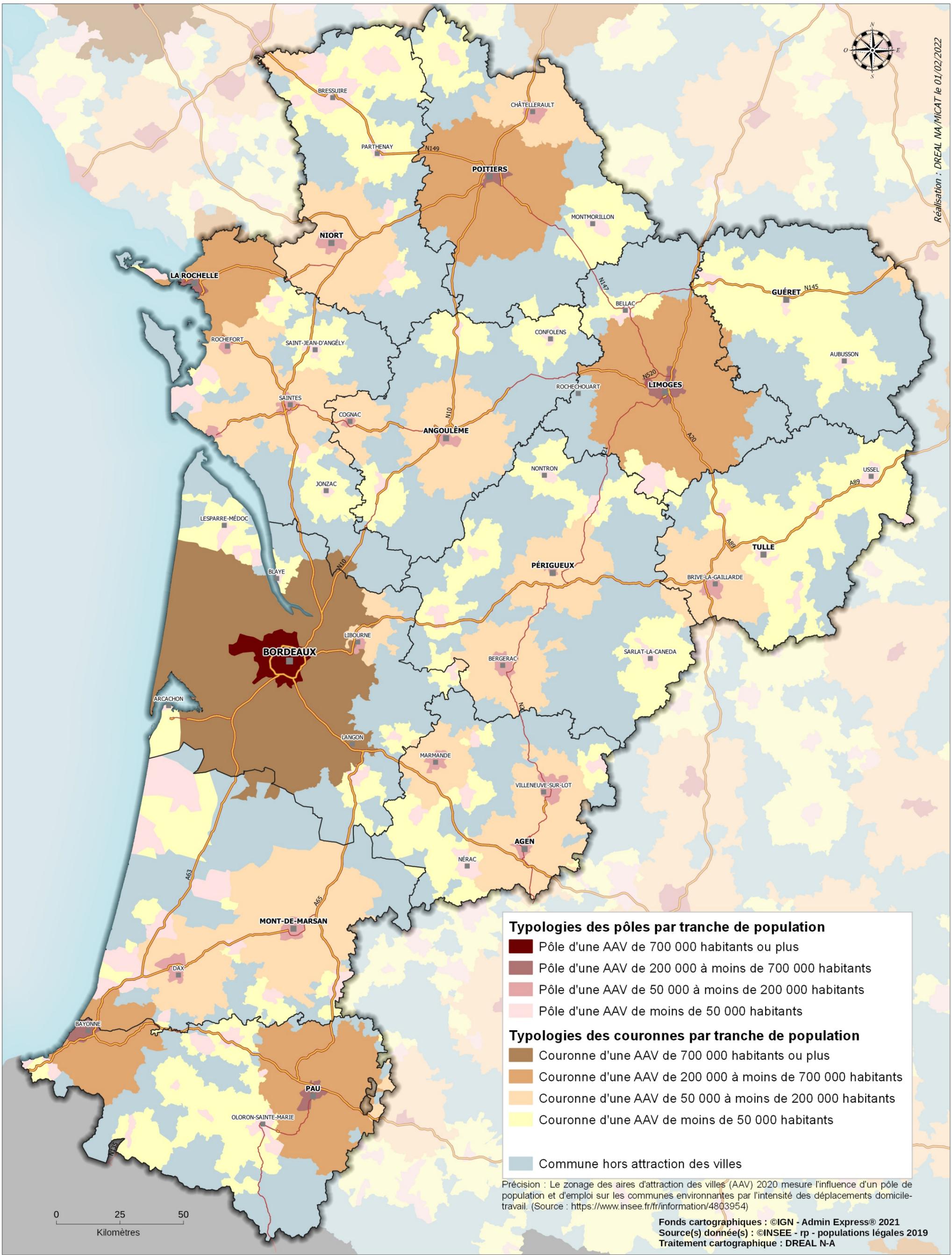
Cette classification reprend les travaux d'Eurostat, en introduisant une catégorie supplémentaire pour tenir compte des espaces faiblement peuplés, plus fréquents en France que dans d'autres pays européens.

- Communes densément peuplées
- Communes de catégorie intermédiaire
- Communes peu denses
- Communes très peu denses

Fonds cartographiques : ©IGN - Admin Express© 2021
Source(s) donnée(s) : ©INSEE - Fideli 2018
Traitement cartographique : DREAL N-A



Réalisation : DREAL N-A/MICAT le 26/01/2022



Réalisation : DREAL N-A/MICAT le 01/02/2022

Typologies des pôles par tranche de population

- Pôle d'une AAV de 700 000 habitants ou plus
- Pôle d'une AAV de 200 000 à moins de 700 000 habitants
- Pôle d'une AAV de 50 000 à moins de 200 000 habitants
- Pôle d'une AAV de moins de 50 000 habitants

Typologies des couronnes par tranche de population

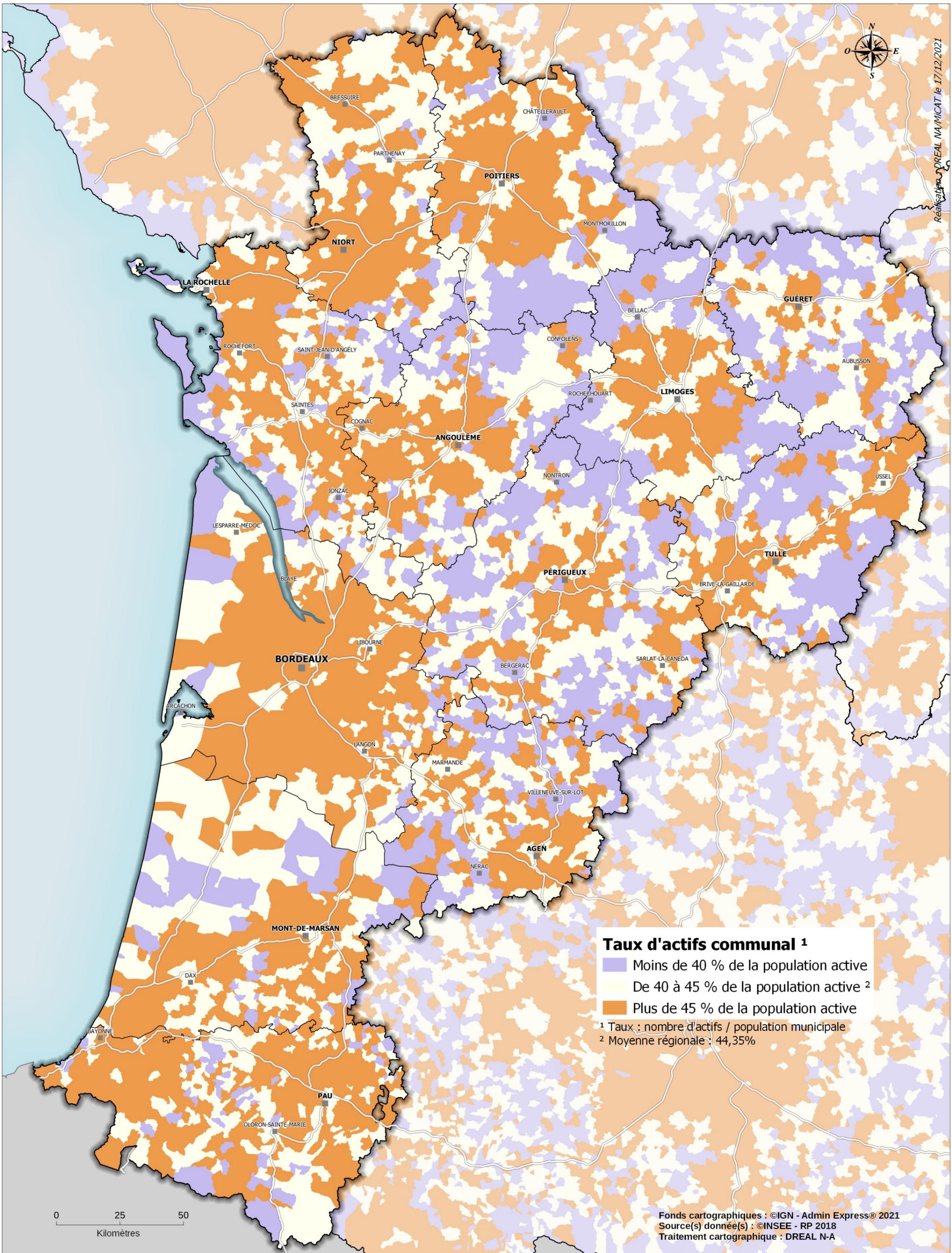
- Couronne d'une AAV de 700 000 habitants ou plus
- Couronne d'une AAV de 200 000 à moins de 700 000 habitants
- Couronne d'une AAV de 50 000 à moins de 200 000 habitants
- Couronne d'une AAV de moins de 50 000 habitants

Commune hors attraction des villes

Précision : Le zonage des aires d'attraction des villes (AAV) 2020 mesure l'influence d'un pôle de population et d'emploi sur les communes environnantes par l'intensité des déplacements domicile-travail. (Source : <https://www.insee.fr/fr/information/4803954>)

Fonds cartographiques : ©IGN - Admin Express® 2021
Source(s) donnée(s) : ©INSEE - rp - populations légales 2019
Traitement cartographique : DREAL N-A





Taux d'actifs communal ¹

- Moins de 40 % de la population active
- De 40 à 45 % de la population active ²
- Plus de 45 % de la population active

¹ Taux : nombre d'actifs / population municipale
² Moyenne régionale : 44,35%

Fonds cartographiques : ©IGN - Admin Express® 2021
Source(s) donnée(s) : ©INSEE - RP 2018
Traitement cartographique : DREAL N-A